

*Questions orales*

ministre peut-il expliquer à la Chambre pourquoi il ne donne pas suite à l'accord convenu à cette conférence et pourquoi, vu la baisse constante du dollar, il ne fait qu'ajouter à l'incertitude de notre politique économique en refusant de présenter un budget? Peut-il enfin nous dire quand il présentera un budget à la population canadienne?

**M. Chrétien:** Monsieur l'Orateur, j'ose croire que le député ne me demande pas de présenter un budget comme celui qu'a présenté hier le gouvernement de l'Ontario et qui prévoit une augmentation des impôts. Le chef de l'opposition nous demande de réduire les impôts. Je crois que les membres du parti conservateur devraient accorder leurs violons.

Au sujet du dollar, j'ai été ravi hier d'entendre un homme très responsable, le trésorier du gouvernement de l'Ontario, affirmer qu'il était satisfait de la position actuelle du dollar. Je vois bien que le gouvernement de l'Ontario accepte la baisse du dollar parce qu'elle rend les produits canadiens plus concurrentiels, mais, bien sûr, cela est inacceptable pour l'opposition officielle.

## DEMANDE DE PRÉSENTATION D'UN BUDGET

**M. Joe Clark (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, une dernière question supplémentaire. Notre pays a le malheur d'avoir un ministre des Finances qui s'entête à ne pas assumer ses responsabilités et à ne pas diriger l'économie. Les ministres provinciaux des Finances sont prêts à respecter les ententes qui sont intervenues lors de la conférence des premiers ministres. Le ministre continue de jouer un jeu et s'obstine dans son refus de présenter un nouveau budget.

Le ministre pourrait-il confirmer à la Chambre qu'il a laissé entendre, lors de rencontres qu'il a eues avec certains groupes du secteur privé, que la question de savoir s'il présentera un budget aux Communes ne dépend plus de lui mais du premier ministre et de ses conseillers politiques, et que cette décision sera prise non pas en fonction des intérêts économiques des Canadiens, mais en fonction des intérêts politiques du parti libéral?

**L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, environ cinq semaines après avoir été nommé ministre des Finances, j'ai présenté à la Chambre ce que j'appelle un exposé économique; certains ont parlé de mini-budget, d'autres de budget. Il m'a fallu moins de cinq semaines pour apporter des modifications à la politique économique du gouvernement. A cette occasion, j'ai annoncé qu'on injecterait dans l'économie canadienne des stimulants de l'ordre de 3 milliards de dollars à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1978.

J'estime que la simple logique me commande d'attendre de connaître les résultats de ces mesures avant de présenter un nouveau budget. J'ai dit que j'en présenterais un, mais ce ne sera toutefois pas avant que j'aie eu le temps d'évaluer les répercussions des mesures de relance que j'ai annoncées dans mon exposé économique du 28 octobre dernier. Il n'est surtout pas question que j'en présente un pour faire plaisir au député; je présenterai un nouveau budget quand le temps sera venu de le faire.

● (1422)

## LA VALEUR DU DOLLAR CANADIEN—LES EMPRUNTS POUR SOUTENIR LE COURS DU CHANGE

**M. Sinclair Stevens (York-Simcoe):** Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au ministre des Finances et concerne l'emprunt de 200 millions de dollars que le gouvernement aurait l'intention de contracter, si ce n'est déjà fait, à même le crédit de 1.5 milliard de dollars qu'il a obtenu auprès des banques commerciales canadiennes. Peut-il nous dire si le gouvernement a emprunté d'autres sommes à même ce crédit, ou s'il a pris des dispositions dans ce sens, afin de soutenir notre dollar?

**L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, lorsque j'ai fait cette déclaration, au sujet de ce premier retrait de 200 millions de dollars, j'ai dit que si nous retirions d'autres sommes à même ce crédit, nous le ferions savoir au moment de la publication du montant de nos réserves, au début du mois prochain.

**M. Stevens:** Monsieur l'Orateur, ma deuxième question supplémentaire s'adresse encore au ministre des Finances. Étant donné que le gouvernement a lui-même reconnu que la baisse du dollar favorisait l'inflation, le ministre sait-il que, dans les trois mois allant de début novembre à fin janvier, le Canada a connu un taux d'inflation qui, si on le projette sur une année, serait supérieur à celui de nos principaux partenaires commerciaux: la Grande-Bretagne, les États-Unis, le Japon et l'Allemagne; s'il est au courant de cela, peut-il nous dire si le gouvernement est totalement indifférent à la chute du dollar et pense que sa dévaluation est une bonne chose en dépit de l'inflation?

[Français]

**M. Chrétien:** Monsieur le président, lors de la publication des chiffres sur l'inflation au début du mois dernier, nous avons constaté que le taux d'inflation était passé de 9.5 p. 100 à 9 p. 100. Nous sommes encore confiants que nous atteindrons les objectifs que nous nous sommes fixés, à savoir un taux d'inflation de 6 p. 100 à la fin de l'année 1978.

[Traduction]

## LA SITUATION DE LA FEMME

## LE REVENU MINIMUM GARANTI POUR LES FAMILLES MONOPARENTALES—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

**M. Cyril Symes (Sault-Sainte-Marie):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre chargé de la situation de la femme. Il existe au Canada 200,000 femmes chefs de familles monoparentales. Un tiers de ces femmes ont un revenu équivalent ou inférieur au seuil de la pauvreté. Par ailleurs, il y a huit ans, la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme a recommandé au gouvernement fédéral d'instaurer un revenu annuel garanti pour les familles monoparentales ayant des enfants à charge. Aussi, le ministre peut-il nous dire quand on finira par mettre un tel système en application?

**L'hon. Marc Lalonde (ministre chargé des Relations fédérales-provinciales):** Monsieur l'Orateur, le gouvernement propose d'instaurer un système de revenu supplémentaire s'adressant non seulement aux familles monoparentales comprenant des enfants, mais aussi à toutes les familles avec des enfants ainsi qu'aux personnes âgées de 55 à 65 ans.